

# DECLARATION CE/UE DE CONFORMITE



GABRIEL DAGUET LUMINAIRES

117 route du Havre  
76400 SAINT LEONARD

Déclare que le:

luminaire référence "**APN2**"

***Applique murale d'intérieur en verre et laiton nickelé  
de fabrication artisanale***

Classe I - IP20 -  - 

*Puissance 24W Max (3 lampes LED de 8W - culot G9)*

*Dimensions largeur 19cm - hauteur 41cm - saillie 8,5 cm*

*Tension d'alimentation 230 V(240 V) / 50Hz*

Est conforme aux dispositions applicables des directives "DBT"  
"CEM" et "RoHS" du conseil de la Communauté Européenne incluant les  
derniers amendements

▪ Directive 2014/35/UE du 26 février 2014

matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (DBT)

▪ Directive 2014/30/UE du 26 février 2014

compatibilité électromagnétique

▪ Directive 2011/65/UE + 2015/863/UE du 31 mars 2015

Relative à la limitation de l'utilisation de certaines dangereuses dans les  
équipements électriques et électronique

A été conçu et construit en accord avec la norme harmonisée suivante:

▪ NF EN 60598-1 (2015)

Luminaires - règles générales

▪ A1 / NF EN 60598-2-1 (91)

Luminaires - Règles particulières - Luminaires fixes à usage général

8 Janvier 2024

Gabriel DAGUET